

## Résumé actes concernant Michel Félix de CHOISEUL DAILLECOURT

### T 155

#### **Papiers de Michel Félix de Choiseul d'Aillecourt**

*Dates extrêmes* : 1360-1779. *Importance matérielle* : T 155/1 à 22 et T\* 155/1 à 12.

*Modalités d'entrée* : Séquestre révolutionnaire.

*Conditions d'accès* : Fonds librement communicable sous réserve des restrictions nécessitées par l'état matériel des documents.

*Instrument de recherche* : Série T : Inv. somm. ms., par N. Valois, J. Guillaume, Fr. Soehnée et E. Martin-Chabot, 1891-1902, 1922 et 1934-1935, 8 vol. Index ms. Des noms géographiques, de personnes et de quelques matières de l'inv. précédent, par Fr. Soehnée et E. Martin-Chabot, 1894-1922 et 1934-1935, 287 p.

*Notice biographique* :

La sous-série comprend les papiers de Michel Félix Choiseul d'Aillecourt, émigré. Fils de Gabriel Florent Christophe, comte de Choiseul-Beaupré, seigneur d'Aillecourt, lieutenant général de Champagne et de Brie, et de Marie Françoise Lallemand de Betz, Michel Félix Victor de Choiseul d'Aillecourt naquit le 10 avril 1754. Sa carrière fut toute militaire. Lieutenant aux grenadiers de France en avril 1770, capitaine deux ans plus tard, il était, en 1779, colonel en second au régiment de Guyenne. Parvenu au grade de mestre de camp en 1788, il commandait le régiment de Dauphin dragons et recevait la même année la croix de Saint-Louis. Député de la noblesse du bailliage de Chaumont-en-Bassigny aux Etats-Généraux, il poursuivit sa carrière et fut nommé maréchal de camp le 19 mars 1791. Ayant émigré, il rejoignit l'armée de Condé au sein de laquelle il fit la campagne de 1792. *Rentré en France en 1814, il devint officier de la Légion d'Honneur, lieutenant de la compagnie des gendarmes de la Garde et, en 1815, année de sa mort, lieutenant général : c'est faux* . Il avait épousé, le 28 juillet 1777, Marie Eugénie Rouillé du Coudray.

*Présentation du contenu* :

Titres et documents relatifs à des possessions situées dans l'actuel département des Yvelines (en particulier Orgerus).

*Bibliographie* : PINASSEAU (Jean), *L'émigration militaire. Campagne de 1792, Armée royale, I, composition, ordres de bataille, notices A à C*, Paris 1957, p. 154.

LEMAY (Edna Hindie), *Dictionnaire des constituants, 1789-1791*, Paris, 1991, t. I, p. 209.

Arch Nat ET/II/751 M° Fourcault 31/1/1791 : Acceptation de débiteur par **Michel-Felix de Choiseul Daillecourt - Marie-Eugénie Rouillé du Coudray**

Michel-Félix est mestre de camp du Régiment Dauphin Dragons, et surtout député à l'Assemblée Nationale, et habite son hôtel rue de Choiseul

Arch Nat ET/CXII/789 : 28/7/1777 M° Legras : Contrat de Mariage **Michel-Felix de Choiseul Daillecourt - Marie-Eugénie Rouillé du Coudray** acte de 30 pages

Le mariage se fait en présence de Louis XVI, qui signe LOUIS, et de princes royaux, Le marié, capitaine au Régiment des Cuirassiers du Roi, encore mineur, mais émancipé d'âge, est accompagné par sa mère, Marie-Françoise Lallemand de Betz, Comtesse de Choiseul. et de son frère aîné, Choiseul-Gouffier.

La mariée de ses parents, le marquis Hilaire Rouillé du Coudray, et la marquise, Marie d'Abbadie., en présence de son cousin, Monseigneur de Machault, évêque d'Amiens

Les époux sont communs en tout bien acquis. Les biens de Choiseul (en indivision avec son frère) sont les terres de Daillecourt, près de Chaumont (3 125 livres de rente), celle de Meuvy en Bourgogne (4 500), (elles appartiennent à la marquise de Choiseul, aïeule), et diverses rentes. Mr Lallemand de Betz a fait une donation (47840 livres) à ses 2 petits fils par acte du 25/2/1755 . mention de vente à Milhau et Toulouse, par acte devant Picquail 18/1/1776 plus 2 billets des fermes de 10 000 livres , et 10 000 livres montant de la finance de la Cie de Cavalerie. (contrat mariage frère aîné Picquail 22/9/1771)

Marie-Eugénie du Coudray reçoit 40 000 livres du seigneur du Coudray, et 160 000 par son épouse. Mr de Borda donne à sa petite nièce 9 000 livres de rente au principal et beaucoup d'autres chose, avec des clauses suspensives (des contrats devant Lambot 17/2/1) si pas d'enfants, transfert aux frères et soeurs, et si pas, à Jean d'Abbadie, abbé lai d'Ithorotz au Pays de Soule, diocèse d'Oloron, président du Parlement de Navarre, oncle maternel